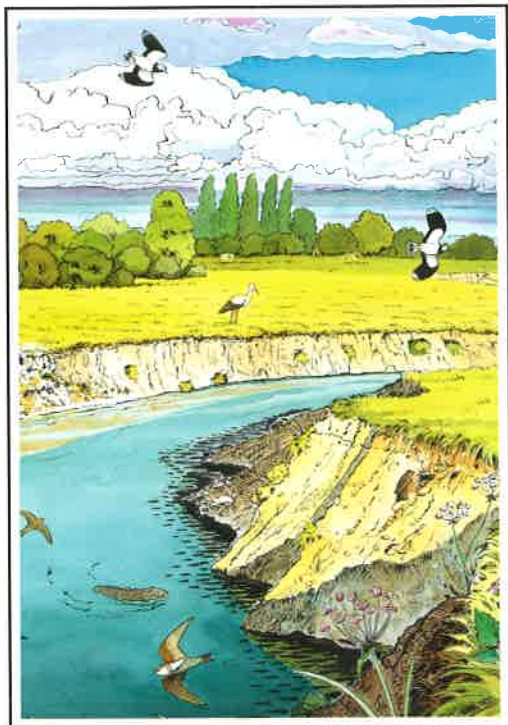


SENTIER NATURE DE LA VALLÉE DE LA MEUSE



Sentier nature de la Vallée de la Meuse



Le Conservatoire des sites Lorrains agit pour la sauvegarde du patrimoine naturel de notre région. Ses actions concernent plus de 140 sites pour une surface de 3 900 hectares. La connaissance scientifique de notre patrimoine, la protection, la gestion agricole ou biologique constituent ses objectifs principaux.

La garantie de protection est assurée à long terme par l'acquisition, la location ou par des conventions de gestion.

L'ouverture au public des sites, permet aux habitants locaux de mieux connaître leur patrimoine naturel.

Un programme ambitieux pour la Vallée de la Meuse

Le sentier de découverte de la Vallée de la Meuse à Stenay présente les qualités écologiques des prairies naturelles et leur fonctionnement, notamment en matière d'épuration des eaux, dans l'intérêt général.

Il a été élaboré en collaboration avec la ville (Stenay Environnement) et le lycée de Stenay et avec le concours de la section locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme de sauvegarde financé par l'Union Européenne, le Ministère de l'Environnement, le Conseil Régional de Lorraine, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général de la Meuse. A ce titre, près de 100 hectares de terrains ont pu être protégés après acquisition par le Conservatoire des Sites Lorrains.

Des études scientifiques approfondies réalisées par l'Université de Metz entre 1992 et 1997 ont accompagné ces démarches. Elles ont permis d'analyser la compatibilité entre les pratiques agricoles et l'environnement local, incluant entre autres les impératifs de qualité de l'eau.

Ce site est inscrit dans le réseau européen Natura 2000.

L'accès au sentier se situe à proximité du camping municipal de Stenay

*Partenaires financiers du programme
de protection des vallées alluviales*

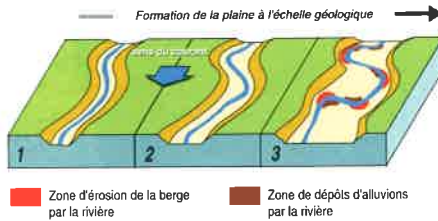
Contact : 03 87 03 00 90



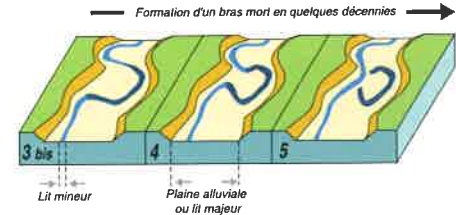
La vallée, un milieu naturel...

LA FORMATION DE LA PLAINE ALLUVIALE

Bien avant de serpenter au sein d'une vaste plaine, la rivière coule au centre d'une vallée encaissée (1-2).



Lentement la rivière arrache les matériaux de la berge pour les déposer un peu plus loin : c'est la formation des méandres (3). En divaguant ainsi, la rivière creuse peu à peu la plaine alluviale que l'on peut aujourd'hui observer.



Peu à peu, la boucle se ferme (4), et le méandre devient bras mort (5).

Dans ces milieux sensibles, des aides sont proposées par la Direction départementale de l'Agriculture des Ardennes aux agriculteurs volontaires qui limitent l'utilisation d'engrais et retardent la fauche. Ce décalage permet ainsi aux nichées de s'envoler avant la récolte du foin.



VERS UNE PROTECTION

Par ailleurs, dans les secteurs les plus fragiles, les Conservatoires de Lorraine, Champagne-Ardenne et Picardie ont mis en place un programme européen de protection des vallées alluviales du nord et de l'est de la France. Les prairies de fauche, achetées ou louées, sont confiées à des agriculteurs qui les exploitent de façon compatible avec l'environnement.

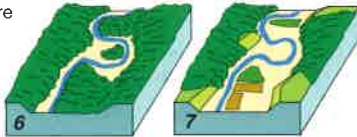
façonné par l'homme et la rivière

LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Au XI^{ème} siècle environ, débuta le défrichement de la forêt primaire (6) par les moines et les paysans.

Ils y cultivaient principalement des céréales, mais aussi du chanvre textile et de la vigne sur les côteaux (7).

Près du lit les inondations empêchent ce type de culture, les vallées sont donc principalement orientées vers l'élevage.



L'agriculture était alors extensive et collective : la fenaison mobilisait la population pendant des semaines, puis les troupeaux étaient menés vers les pâtures par le bouvier communal.



Aujourd'hui, les extractions de graviers et les plantations de peupliers se multiplient, parallèlement, l'agriculture s'intensifie. Les prairies humides, héritées des anciennes pratiques, régressent donc rapidement, et avec elles disparaissent les espèces animales et végétales qui dépendent de ces milieux naturels.

DE L'ENVIRONNEMENT



La fauche dite "excentrique", applicable par tous, permet aux oiseaux nicheurs d'échapper à la faucheuse.



Traquet taïer

La vallée : un système

1/ L'eau des inondations fertilise les prairies.

L'abondance des pluies, en général hivernales, sur une plaine à faible pente est à l'origine des inondations.

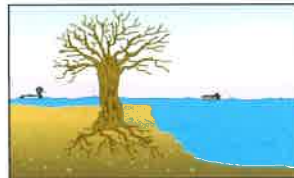
En ruisselant, l'eau se charge en divers éléments parmi lesquels :

- des fertilisants naturels (limons),
- des engrais chimiques en excès (nitrates, phosphates, divers produits non dégradés).

2/ Les racines forment l'armature des berges et pompent les nitrates.

Les végétaux ont un rôle fondamental dans le fonctionnement de la vallée : leurs parties aériennes (tiges, feuilles...) freinent l'eau et contribuent ainsi à la régulation des crues.

Leurs racines fixent le sol et les berges, limitant fortement les phénomènes d'érosion. Mais elles assurent aussi le pompage d'une partie des nitrates, que les végétaux utilisent ensuite pour leur croissance et leur fonctionnement.

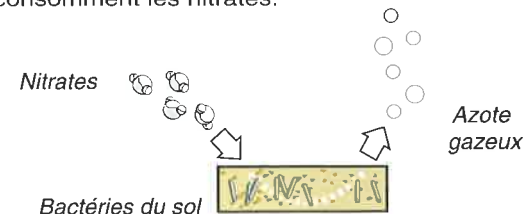


Une infrastructure naturelle qui, correctement gérée, assure la régulation des crues, la lutte contre l'érosion et ainsi que le stockage d'eau.

3/ Le sol est une station d'épuration naturelle.

Les sables et les graviers du sous-sol fonctionnent comme un véritable filtre pour l'eau qui les traverse :

- filtre mécanique en piégeant de nombreuses particules,
- filtre chimique grâce aux bactéries qui consomment les nitrates.

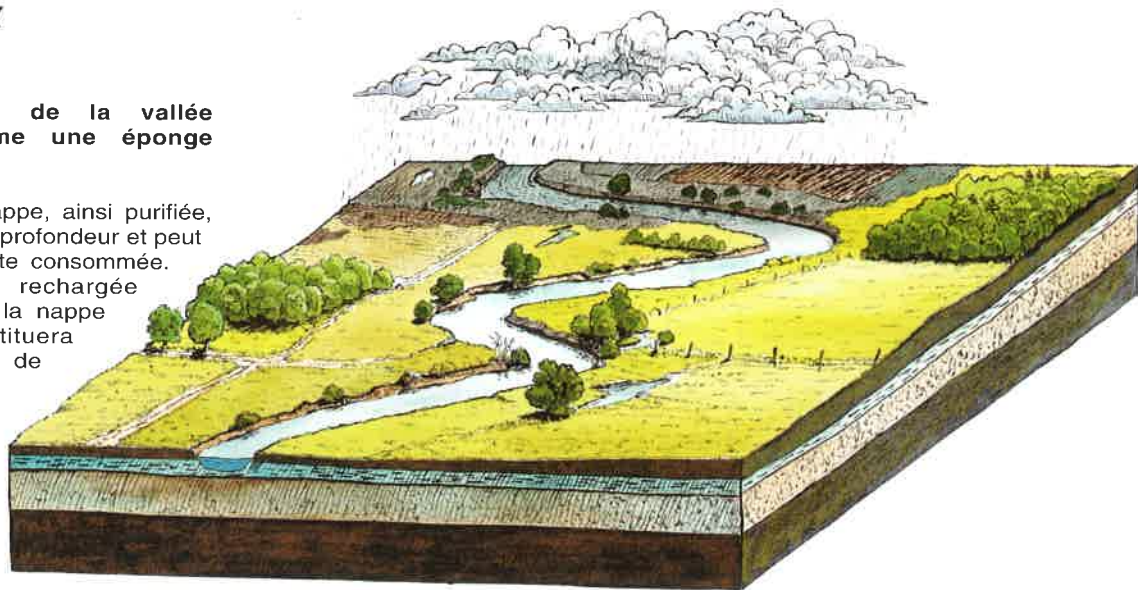


naturel d'intérêt général

...e, permet la fertilisation des prairies,
...rosion, l'épuration des eaux
...u potable...

4/ L'écosystème de la vallée
fonctionne comme une éponge
gorgée d'eau.

L'eau de la nappe, ainsi purifiée,
est stockée en profondeur et peut
être par la suite consommée.
Efficacement rechargée
durant l'hiver, la nappe
alluviale restituera
l'eau en cas de
sécheresse.



La vallée l'été

Le Râle des genêts

Le Râle des genêts est un oiseau menacé de disparition au niveau mondial, il est inféodé aux prairies de fauche inondables, et sa survie dépend directement des pratiques agricoles. Invisible parmi les hautes herbes, son cri nocturne (*Crex crex*), tel un peigne que l'on frotte, reste le seul indice de sa présence.



Le Courlis cendré

Sonore et flûté, le chant du Courlis cendré attire l'attention sur un des plus grands hôtes de la vallée (1 mètre d'envergure). Les vallées du nord-est accueillent une des plus importantes populations françaises.



Le Milan noir

Le Milan noir est un grand rapace hivernant en Afrique tropicale, reconnaissable à sa queue en V. Il plane au-dessus des prairies à la recherche de petits rongeurs ou de cadavres d'animaux.



Le Vanneau huppé



La Bergeronnette printanière



Le Tarier des prés

Petit passereau aux couleurs vives, on observe fréquemment le Tarier des prés perché sur un piquet, guettant insectes et araignées. Migrateur transsaharien, il est en nette régression en France.



La Cigogne blanche

La Cigogne blanche est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France, cependant ses effectifs se reconstituent peu à peu. Les vallées inondables sont des sites très favorables à sa reproduction.



L'Hirondelle des rivages

L'Hirondelle des rivages niche en colonie dans les trous qu'elle creuse avec ses pattes dans les berges abruptes de la rivière.



Le Cuvré des marais

Le Cuvré des marais est un papillon protégé dans toute la France.



Le Rat musqué

Le Rat musqué, originaire d'Amérique du Nord, a été introduit en Tchécoslovaquie en 1905 et s'est acclimaté dans presque tout le continent européen.



Le Renard



La Gratiolle officinale

La Gratiolle officinale est protégée sur l'ensemble du territoire national, on la trouve dans les prairies de fauche inondables et les plans d'eau à niveau variable.



La Germandrée des marais

La Germandrée des marais est une plante subméditerranéenne, protégée au niveau régional.



Oenanthe à feuilles de silaus

L'Oenanthe à feuilles de silaus, protégée au niveau régional, a fortement régressé ces dernières années. Elle se développe dans les prairies de fauche inondables et peu amendées.



La Guimauve officinale

La Guimauve officinale est présente dans la plupart des grandes vallées de la région. La pâte de guimauve, préparée avec ses racines, était utilisée pour soulager les douleurs.



Le Jonc fleuri

Le Jonc fleuri, rare dans la région, peut atteindre 1,50 mètre de haut.



L'Inule des fleuves

L'Inule des fleuves est protégée au niveau régional.





La vallée l'été

La vallée l'hiver



La Foulque macroule



Le Chevalier culblanc



Le Héron cendré



La Sarcelle d'été



Le Fuligule morillon

Après les pluies abondantes de l'automne et de l'hiver, la rivière déborde généreusement et s'installe dans son lit majeur. A ce moment, l'homme n'a plus guère sa place dans la prairie submergée. Elle devient le domaine de milliers d'oiseaux d'eau accueillis par le vaste lac qui a remplacé la rivière.

Canards, foulques, vanneaux et mouettes ont emprunté la vallée, idéalement orientée nord-sud, pour les guider dans leur migration entre l'Europe et l'Afrique. Parmi ces abondants visiteurs, l'observateur aguerri distinguera quelques raretés de passage : barges à queue noire, pluviers, avocettes...

Dans le même temps, la vallée travaille : absorption, épuration, stockage de l'eau. Lorsque la vallée regagnera son lit habituel, elle aura rempli sa mission dans l'intérêt de tous.



Le Vanneau huppé



La Bécassine des marais



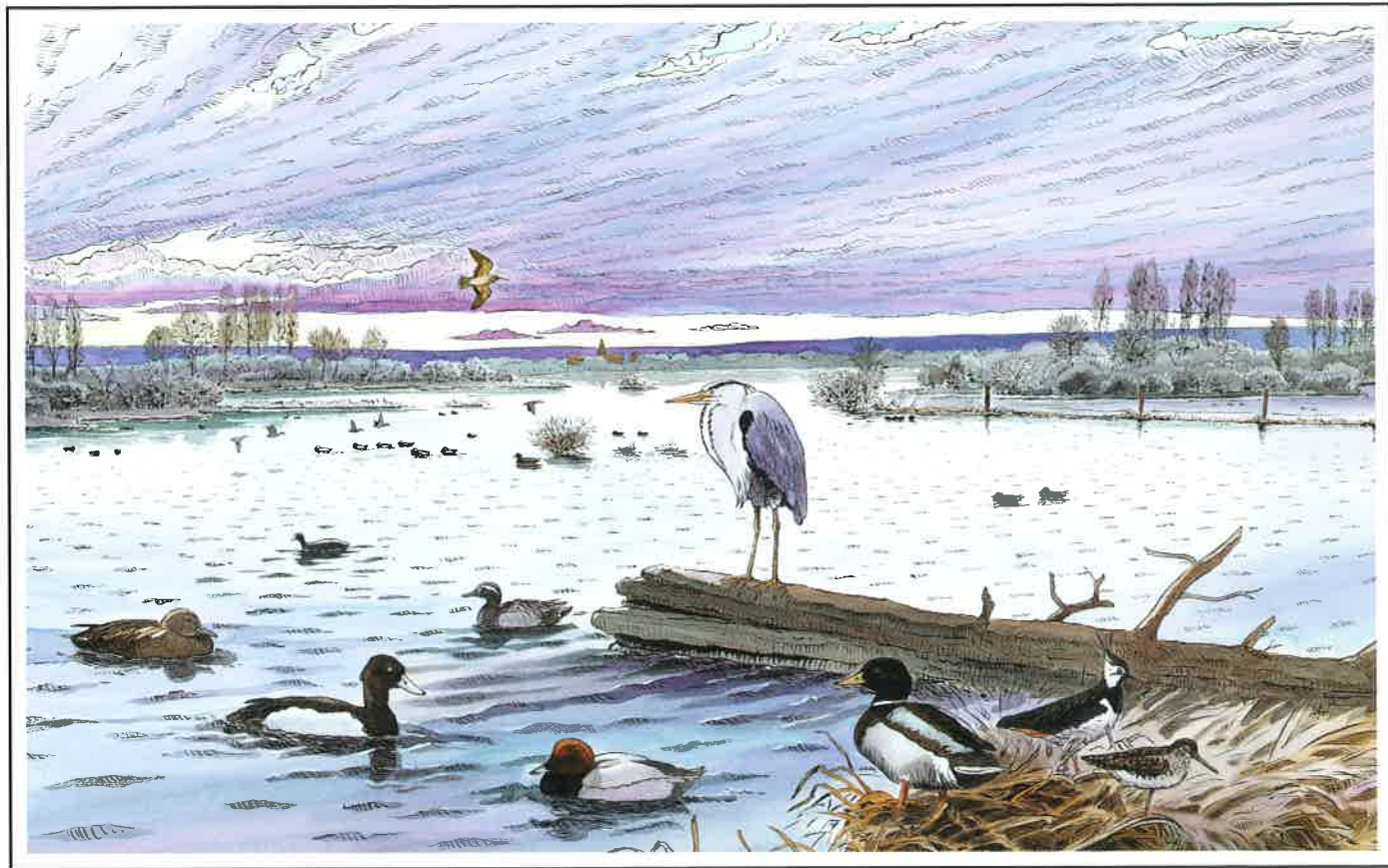
Le Canard colvert



Le Canard chipeau



Le Fuligule milouin



La vallée l'hiver



Le programme de protection piloté par le Conservatoire des Sites Lorrains sous l'égide d'Espaces Naturels de France a été réalisé avec le soutien de

